



Les suites du mouvement des responsables et responsables adjointes

Comité de suivi ou solutions homéopathiques ?

L'intersyndicale s'agace de la forme que prend le « comité de suivi des responsables et adjoint.es » divisé en « 6 groupes de travail thématiques » et qui se transforme à présent en une myriade de « sous-groupes » de 2 ou 3 professionnel.les chacun !

Nous ne pouvons qu'espérer que cette méthode ne va pas diviser ou dissuader les responsables et adjoint.es de s'exprimer, alors qu'ils et elles étaient investi.es et mobilisé.es.

Remettons les choses au clair et choisissons le bon vocabulaire pour définir ces réunions participatives, qui sont menées dans le cadre d'un comité de suivi, dont nous rappelons qu'il fait suite à une large mobilisation de collègues responsables et adjointes.

Ainsi l'intersyndicale incite les responsables et adjoint.es à :

- Continuer de faire entendre toutes les difficultés liées à l'exercice de leurs missions, leurs propositions mais aussi leurs demandes (lors des réunions thématiques ou via les organisations syndicales),
- Ne pas s'imposer la charge supplémentaire de « trouver des solutions » aux problèmes qu'elles/ils sont initialement venu.e.s faire entendre à la DFPE.

Concernant les solutions : il est justement attendu que la DFPE les propose ou les entérine et surtout les mette en œuvre !

Nous ne souhaitons pas que la méthode choisie, qui ne ressemble pas à la large concertation demandée par l'intersyndicale, aboutisse à une dilution des problématiques pour finalement n'en retenir qu'un échantillon choisi par notre direction !

Mardi 4 octobre, 9h30 - 12h30 Bourse du Travail, 3 rue du Château d'Eau, Salle Ferrer. Nous ferons le point sur l'ensemble des groupes.

G1 - 15/09 et 13/10

• Continuité de direction et autonomie

G2 - 20/09 et 18/10

• RH, statuts, rémunération, logement de fonction, astreintes, accompagnement des nouveaux professionnels, temps partiels, mobilité

G3 - 23/08 et 14/10

• Rôle et accompagnement des CASPE, autonomie, articulation avec les coordinatrices

G4 - 13/09 et 11/10

• Gestion batimentaire

G5 - 20/09 et 11/10

• Commandes et gestion de l'approvisionnement

G6 - 14/10 et 20/10

• Procédures disciplinaires